



OFI Pierre et Agarim s'associent pour proposer une solution de placement immobilier résidentiel en nue-propriété à destination exclusivement des institutionnels

Cette stratégie d'investissement, la première du marché en format Club Deal, investira dans des logements intermédiaires en zones caractérisées par une forte pression foncière, notamment en région parisienne.

Ce sont près de 1 000 logements, neufs ou existants, proches des transports en commun et des bassins d'emploi qui seront financés à horizon 2025 à travers cette stratégie.

Les logements devront respecter des critères environnementaux et ont vocation à répondre au déficit structurel de logements abordables pour les salariés de la classe moyenne et des jeunes actifs, en zones tendues.

L'objectif de cette stratégie est d'atteindre une taille cible de 250 M€. Elle s'adresse à des investisseurs institutionnels désireux de donner du sens à leur placement en bénéficiant d'une solution unique et clé en main pour investir dans du résidentiel en nue-propriété, tout en maximisant leur performance financière.

La force de ce partenariat stratégique repose sur la complémentarité de l'expertise, d'une part, d'un des leaders du marché résidentiel en démembrement de propriété, Agarim et, d'autre part, sur le savoir-faire en structuration et gestion de fonds immobiliers d'OFI Pierre. Les deux partenaires travailleront de concert avec des bailleurs du logement intermédiaire.

« *Nous nous réjouissons de ce partenariat de qualité qui réaffirme nos ambitions de développer des opérations en nue-propriété dans des zones tendues à destination des institutionnels, désireux de revenir sur le résidentiel de manière optimale et de participer au financement de logements intermédiaires* » indiquent Nayma KHELLAF et Géraldine TYL CHAIGNE, fondatrices Associées d'Agarim.

Guillaume POLI, Président du Directoire d'OFI Pierre souligne : « *Le logement est une classe d'actifs résiliente et performante qui répond à une demande croissante de la part des investisseurs. Cette nouvelle offre permet à OFI Pierre d'apporter une solution originale de placement répondant à des objectifs ambitieux et intégrant des critères environnementaux et sociaux qui nous semblent fondamentaux* ».

Pour réaliser cette opération, Agarim et OFI Pierre ont été conseillés par le cabinet Allen & Overy (Antoine Sarailer, Benjamin Lacourt) et Maître Olivier Maureau pour les aspects de structuration et d'accord de partenariat.



À PROPOS D'OFI PIERRE

Créée en 2017, OFI Pierre est une société de gestion d'actifs immobiliers, filiale du Groupe OFI, un leader en gestion ISR. L'équipe d'OFI Pierre, constituée d'experts de l'immobilier, ambitionne de proposer une gamme de fonds professionnels (OPPCI, SCI et autres FIA) et de fonds grand public (produits structurés, Unité de Compte). OFI Pierre gère actuellement trois fonds : l'OPPCI OFI Immobilier (une SPPICAV ISR dédiée au Bureau Prime), Esprit Pierre (une SCI dédiée aux parcs d'activités dans le cadre d'un Club Deal) et la SCI Crystal Double Immo un fonds de fonds. OFI Pierre réalise également des missions de conseil sur des problématiques variées. La philosophie d'investissement d'OFI Pierre se distingue par un fort attachement aux valeurs de développement durable et d'ISR. La société de gestion se caractérise également par une très haute exigence dans l'Asset et le Property management de son patrimoine.

www.ofi-pierre.fr

À PROPOS D'AGARIM

Agarim, créé en juillet 2018 par Géraldine Tyl Chaigne et Nayma Khellaf, est un spécialiste de la structuration d'opérations en démembrement de propriété, au cœur des grandes agglomérations. Le démembrement permet à des bailleurs sociaux ou institutionnels, qui se portent acquéreurs de l'usufruit, de répondre à leurs exigences de développement et permet à des institutionnels de revenir sur le résidentiel, en acquérant la nue-propriété d'appartements dans des zones très tendues.

Agarim interviendra sur la stratégie d'investissement fort de sa connaissance fine des zones en forte pression foncière. Son expertise pointue et reconnue ainsi que son savoir-faire éprouvé permettront d'assurer, la structuration et l'ingénierie du démembrement et le suivi des actifs entre les bailleurs, les promoteurs et le fonds représenté par OFI Pierre durant toute la durée de l'usufruit.

www.agarim.com